

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Une délégation du Groupe Colas hôte du chef de l'État

CELLE-CI était conduite par le vice-président "Business Development" de ladite entreprise, Benoît Chauvin.

O. N.
Libreville/Gabon

BENOÎT Chauvin, vice-président "Business Development" du

Groupe Colas, à la tête d'une délégation, était reçu hier par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. La rencontre a eu lieu au palais de la présidence de la République. Les échanges entre le numéro un gabonais et ses hôtes ont essentiellement tourné autour de l'évolution des relations et des partenariats existants entre le Gabon et ce groupe français depuis près de 50 ans. Ainsi que

l'examen des projets réalisés dans ce cadre. Le leader mondial des infrastructures routières a également saisi cette occasion pour proposer un accompagnement à l'État gabonais, par rapport à l'exécution des projets contenus dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), en vue de l'amélioration du réseau routier national...

Sur un tout autre plan, saluant le leadership du président Ali Bongo Ondimba en matière de transformation écologique et de protection de l'environnement, Benoît Chauvin et les siens ont précisé à leur interlocuteur



Photo: DR

Une phase de l'audience que le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a accordée au Groupe Colas.

que le Groupe Colas s'inscrit désormais dans cette lutte contre les changements

climatiques. Non sans définir les mécanismes de préservation de la planète.

Gabon-Corée du Sud: pour un nouvel élan



Photo: DR

Poignée de main entre le ministre des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, et son homologue sud-coréen, Park Jin.

J.K.M.
Libreville/Gabon

60 ans après l'établissement de leurs relations diplomatiques, le Gabon et la Corée du Sud entendent donner un nouvel élan à leur coopération bilatérale. C'est tout le sens de l'entretien que le ministre des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, et son collègue de l'Environnement, Lee White, ont eu hier à Séoul avec le chef de la diplomatie sud-coréenne, Park Jin. Un échange qui, a assuré Michael Moussa Adamo, s'inscrit dans le prolongement de la visite que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, avait effectuée dans ce pays en juillet dernier. En relevant, à la clé, avec son homologue sud-coréen, Yoon Suk-Yeol, la nécessité pour les chefs de diplomatie des deux nations d'explorer les voies et moyens de booster l'axe Libreville-Séoul sur fond de partenariat gagnant-gagnant. Et en prenant en compte, tout naturellement, le contexte international actuel et les intérêts géostratégiques du Gabon et de la Corée du Sud. De fait,

Michael Moussa Adamo et Park Jin ont convenu de la nécessité d'intensifier les rencontres et consultations régulières entre les plus hautes personnalités des deux pays, tout en accentuant le partage d'expériences dans un certain nombre de domaines. Notamment les questions liées au réchauffement climatique dans lesquelles le leadership du Gabon est unanimement salué et reconnu par la Communauté internationale. Un leadership porté par le numéro un gabonais. Aussi, Michael Moussa Adamo a-t-il invité Park Jin à prendre part au sommet sur le climat qui se tiendra en mars prochain à Libreville. Une rencontre coorganisée par le Gabon et la France à laquelle prendront part de nombreux chefs d'État et de gouvernement des nations préoccupées par la menace que fait peser le changement climatique sur l'équilibre économique et social de la Planète.

Pour rappel, c'est le 1er octobre 1962 que le Gabon et la Corée du Sud ont établi des relations diplomatiques.

Sénat/PLF2023 : les auditions ont commencé

RÉCEMMENT, ce sont les ministres financiers (Budget et Economie) qui ont été face aux sénateurs dans le cadre de la présentation et la défense du projet de loi de finances (PLF) 2023. Un texte déjà adopté à l'Assemblée nationale.

O. N.
Libreville/Gabon

Après les députés, le tour revient aux sénateurs d'examiner le projet de loi de finances 2023. C'est dans ce cadre que les ministres Edith Ekiri Mounombi Oyoumi (Budget) et Jeannine Roboty Mbou (Economie) étaient récemment au Sénat. Occasion pour ces membres du gouvernement de présenter et défendre le budget de l'Etat pour l'année prochaine. C'est ainsi que face à Lucie Milebou Aubusson Mboussou et ses collègues, les ministres financiers ont indiqué que les ressources et charges de l'Etat sont arrêtées en équilibre à 3 602,6 milliards de francs CFA. Elles sont de ce fait en hausse de 306,7 milliards de francs CFA par rapport à la loi de finances rectificative 2022.

Selon la ministre de l'Economie et de la Relance, "le budget 2023 met notamment l'accent sur la sécurisation de la mobilisation des ressources, la protection du



Photo: DR

Les ministres du Budget (g) et de l'Economie (d) lors de leur passage devant les sénateurs.

pouvoir d'achat de nos compatriotes et l'accélération des travaux des infrastructures de transport...". Sa collègue du Budget et des Comptes publics a, quant à elle, soutenu que ce texte élaboré par l'Exécutif "prend en compte les actions et projets du Plan d'accélération de la transformation, notamment l'emploi des jeunes, l'éducation, la formation professionnelle, la route, la santé, etc.". A noter que le texte soumis à l'examen des sénateurs a été dernièrement adopté par l'Assemblée nationale. Toutefois, les députés avaient, à cette occasion, formulé des recommandations

à l'endroit du gouvernement. Pour qu'il devienne une loi à promulguer par le chef de l'Etat, il faudra que la mouture adoptée par le Sénat soit identique à celle de la Chambre des députés... Rappelons en outre que le principe même d'examiner maintenant le PLF 2023 avait fait l'objet d'une saisine de la Cour constitutionnelle par le parti Réappropriation du Gabon, de son indépendance, pour sa reconstruction (REAGIR). Cette formation contestait la légalité de la procédure. Entre-temps, les sénateurs poursuivent les auditions des membres du gouvernement.